

Comité syndical du 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le 25 septembre à 20 heures,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au siège du Syndicat à Auvers-sur-Oise en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Edouard EON.

Étaient présents : Dominique BERNARD, Jean-Pierre COURTOIS, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS, Sébastien HUART jusqu'à 21h15, Bruno MACE, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Éric MONTAGNIER, Jean-Pierre OBERTI, délégués titulaires, des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Abel LEMBA DIYANGI, Isabelle MEZIERES.

Secrétaire de séance : Alexandre DOHY

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

N°23-2023-Approbation du RPQS de l'assainissement collectif et non-collectif – Exercice 2022 : approuvée à l'unanimité.

N°24-2023- Modalités du télétravail : approuvée à l'unanimité.

N°25-2023- Participation financière à la protection sociale du Syndicat-modificatif : approuvée à l'unanimité.

N°26-2023- Modification de la Participation financière à la protection sociale pour l'adhésion à la convention relative au risque « santé » : approuvée à l'unanimité.

N°27-2023- Modification du montant de la participation financière à la protection sociale au risque « prévoyance » pour l'adhésion au contrat prévoyance du CIG : approuvée à l'unanimité.

N°28-2023- Modification de l'architecture budgétaire (budget principal-budget annexe) : approuvée à l'unanimité.

N°29-2023- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal : approuvée à l'unanimité.

Les délibérations sont consultables sur le site www.siavos.fr ou au siège du Syndicat 22bis, rue des Gords à Auvers-sur-Oise.